

| **4 niveaux de couverture**
adaptés aux besoins de
votre famille

| **Gratuité de la cotisation**
à partir du 3^{ème} enfant

| **Avec le tiers payant,**
n'avancez plus tout ou partie
de vos frais

| **Des tarifs réduits jusqu'à 40%**
moins chers dans le réseau
SANTÉCLAIR

| **Le remboursement de
prestations** non couvertes
par la Sécurité sociale (chambre
particulière, ostéopathie, etc.)

| **5 téléconsultations**
incluses



SMI SANTÉ ACTIFS

Complémentaire frais de santé

LA SOLUTION SANTÉ POUR TOUTE LA FAMILLE

POURQUOI SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ?

Quelle que soit votre situation de famille : petite ou grande, en couple ou célibataire, il est important de prendre soin de votre santé et de compenser les dépenses qui restent à votre charge. C'est la

raison pour laquelle a été créée **SMI SANTÉ ACTIFS**, la complémentaire santé qui vous propose une gamme de formules évolutives, en fonction de vos besoins et priorités.

En plus, d'être bien remboursé, vous avez de nombreux avantages :

- Vous profitez de prix jusqu'à 40 % moins chers dans le réseau de soins SANTÉCLAIR
- Vous n'avez plus besoin d'avancer tout ou partie de vos frais avec le tiers payant
- Vos remboursements sont effectués sous 48h
- Vous bénéficiez d'une assistance accessible **24h/24 - 7j/7** pour vous accompagner en cas de difficulté
- Vous pouvez gérer vous-même votre contrat santé à partir de votre espace web personnel

UNE ASSURANCE SANTÉ ADAPTÉE À VOS BESOINS

	ANÉMONE	BLEUET	CAMÉLIA	DAHLIA
	SOINS COURANTS			
Consultations médicales	★★★	★★★	★★★	★★★★
Médicaments	★★★	★★★	★★★	★★★★
Actes de chirurgie	★★★	★★★	★★★	★★★★
Radiologie	★★★	★★★	★★★	★★★★
	OPTIQUE			
Lentilles	★★★	★★★	★★★★	★★★★
Monture + verres	★★★	★★★	★★★★	★★★★
	DENTAIRE			
Soins dentaires	★★★	★★★	★★★	★★★★
Prothèses dentaires	★★★	★★★	★★★	★★★★
Orthodontie	★★★	★★★	★★★	★★★★
Implants	★★★	★★★	★★★	★★★★
Parodontologie	★★★	★★★	★★★	★★★★
	HOSPITALISATION			
Frais de séjour	★★★	★★★	★★★	★★★★
Chambre particulière	★★★	★★★	★★★	★★★★
Transport terrestre	★★★	★★★	★★★	★★★★
Maternité	★★★	★★★	★★★	★★★★
	ASSISTANCE			
	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus

★★★ Prestation non couverte

★★★ Remboursement sans dépassement d'honoraires

★★★ Prestation bien remboursée

★★★ Prestation très bien remboursée

LE+

À partir du 3^{ème} enfant, la cotisation est gratuite.

UN BUDGET MAÎTRISÉ

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ QUI FAIT ATTENTION À VOS FINANCES

En choisissant **SMI SANTÉ ACTIFS**, vous accédez aux services du réseau Santéclair.

AVEC LE TIERS PAYANT, N'AVANCEZ PLUS D'ARGENT

Il vous suffit de présenter votre attestation de tiers payant **SMI** au professionnel de santé du réseau pour ne plus avancer les frais.

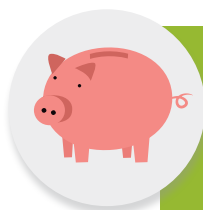
DES AVANTAGES OPTIQUES ET DENTAIRES

Bénéficiez d'avantages tarifaires sur la plupart de vos dépenses de santé grâce au réseau **SANTÉCLAIR**.



« Mon fils de 12 ans a des problèmes dentaires. Il doit porter un appareil durant 3 ans. Suite à l'analyse de plusieurs devis, j'ai choisi un dentiste partenaire du réseau SANTÉCLAIR car il était beaucoup moins cher ! »

Mathilde, 45 ans



Bénéficiez d'avantages tarifaires dans le réseau Santéclair.

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE

Dans le réseau, **les frais liés au séjour chirurgical** sont intégralement pris en charge

OPTIQUE

Jusqu'à **40 % de réduction** sur toutes les gammes de verres et traitements de 3 grands verriers

DENTAIRE

Des **tarifs jusqu'à -20%** sur les prothèses dentaires et l'orthodontie

AUDIOPROTHÈSE

Des **tarifs 35% moins cher** sur l'intégralité des gammes d'appareils auditifs

UN ACCÈS ILLIMITÉ AU RÉSEAU DE SOINS SANTÉCLAIR

En vous rendant chez les professionnels de santé **partenaires Santéclair**, outre les avantages tarifaires et le tiers payant, vous bénéficiez d'un réseau de qualité.

Vous pouvez également faire **analyser vos devis par les spécialistes Santéclair**. Ce service vous permet de vérifier que votre dépense de santé est adaptée à vos besoins et au prix habituellement pratiqué dans votre région.

Les conseillers vous donneront un avis objectif sous **72 heures** et vous orienteront pour diminuer votre reste à charge.

À savoir

Comment trouver les praticiens Santéclair ?

Connectez-vous à l'espace **MON COMPTE** du **site SMI** pour trouver un médecin adhérent du **réseau Santéclair** proche de chez vous.



7 300

professionnels de santé partout en France



OPTIQUE



OPTIQUE 100% WEB



DENTAIRE



AUDIO



MÉDECINE DE VILLE



MÉDECINE DOUCE



HOSPITALISATION

96%*

des utilisateurs réseaux, recommandent Santéclair

DES SERVICES POUR PRÉSERVER VOTRE SANTÉ

DES APPLICATIONS WEB POUR FACILITER VOTRE PARCOURS DE SOINS

L'offre de services Santéclair s'enrichit continuellement de nouveaux services afin de vous offrir une réponse adaptée à vos besoins en toute circonstance.

AVEC GÉOCLAIR, GÉOLOCALISEZ LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ PROCHES DE CHEZ VOUS

- Vous prenez directement **rendez-vous en ligne** avec un médecin généraliste ou un spécialiste
- Vous disposez d'**informations pratiques** sur votre consultation (tarif, conventionnement, transports, modes de paiement acceptés, etc.)
- Vous pouvez facilement **choisir un établissement hospitalier** grâce à un classement par spécialité médicale et une notation en fonction des dépassements d'honoraires qui y sont pratiqués

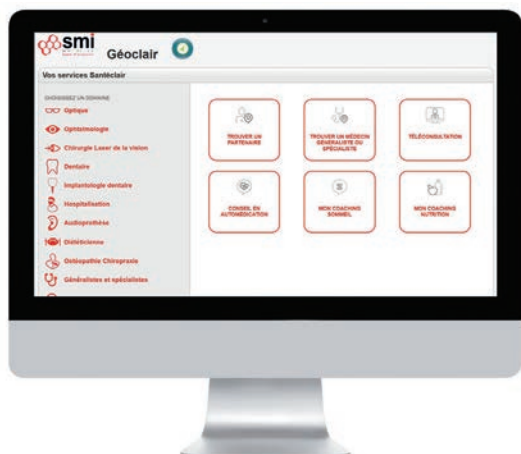


AVEC LA TÉLÉCONSULTATION PLUS DE SOUCIS POUR AVOIR UN RENDEZ-VOUS

- **5 téléconsultations** incluses
- Un service disponible **7j/7 - 24h/24** en ligne par chat, visio ou téléphone
- Un réseau de **125 généralistes** et de **140 spécialistes**
- Délivrance d'**une ordonnance** en cas de besoin

DES APPLICATIONS WEB POUR AMÉLIORER VOTRE BIEN-ÊTRE

AVEC SANTÉCLAIR
PRATIQUEZ L'AUTOMÉDICATION
EN TOUTE SÉRÉNITÉ



AVEC NOTRE COACHING NUTRITION
RÉAPPRENEZ LES FONDAMENTAUX EN
MATIÈRE D'ALIMENTATION

AVEC NOTRE COACHING SOMMEIL
TRANSFORMEZ VOS INSOMNIES EN
NUITS RÉPARATRICES

À savoir 🔍

Grâce à des **applicatifs personnalisés** et à un accompagnement par des professionnels, vous **prenez en main votre santé**.

UNE ASSISTANCE POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

- L'**assistance SMI** vous accompagne lorsque vous rencontrez des difficultés comme une maladie soudaine, une hospitalisation ou un accident corporel par exemple.
- Elle vous apporte également **des solutions à chaque étape de votre vie** pour mieux vivre au quotidien, en vous donnant des conseils, des informations utiles ou en vous apportant une aide dans les domaines de la santé, de la famille, de l'emploi et du logement.

CHAMPS D'INTERVENTIONS EN SANTÉ

Domaines d'interventions	En fonction de votre situation de vie		
	A titre préventif	En cas de situation avérée	Post intervention
Accompagnement au quotidien	●	●	●
Assistance en cas d'hospitalisation		●	●
Assistance en cas d'immobilisation		●	●
Assistance en cas de traitements lourds (radiothérapie et chimiothérapie)		●	●
Assistance en cas de décès		●	●
Assistance en cas de maternité	●	●	●
Assistance en cas de perte d'autonomie (dépendance)	●	●	●
Assistance « Aide aux aidants »	●	●	●
Protection juridique santé	●	●	

« Je dois me faire hospitaliser prochainement. Mon médecin m'a prévenu que je vais rester immobilisé un mois à la maison. J'ai contacté l'assistance SMI pour connaître les différentes aides auxquelles j'avais le droit pour m'épauler dans mes tâches quotidiennes durant ma convalescence.

Un conseiller m'a informé sur les différentes prestations de service et c'est serein que j'ai préparé mon hospitalisation.



Benoît, 36 ans

UNE GESTION DE QUALITÉ RECONNUE

- Avec ses accords de télétransmission signés dans toute la France, **SMI reçoit directement vos décomptes** par l'Assurance maladie et vous rembourse sous 48h.
- Les **conseillers SMI sont disponibles, par téléphone ou par email**, du lundi au samedi pour répondre à toutes vos demandes.



95%*

des adhérents sont satisfaits de la disponibilité et de la rapidité de réponse de l'accueil téléphonique

DES SERVICES 100 % EN LIGNE

Sur le site mutuelle-smi.com, votre **espace MON COMPTE** est à la fois gratuit, sécurisé et accessible **24h/24 - 7j/7** où que vous soyez depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur. Avec lui, gérez directement **votre complémentaire santé à distance** :

- Consultez vos remboursements
- Demandez des prises en charge hospitalières
- Accédez au détail de votre contrat
- Modifiez vos données personnelles : adresse, RIB...
- Géolocalisez les professionnels de santé pratiquant le tiers payant près de chez vous

REMBOURSEMENTS

Dans la limite des frais réellement engagés - Incluant le remboursement de la Sécurité sociale

GARANTIES

ANÉMONE

BLEUET

CAMÉLIA

DAHLIA

	ANÉMONE	BLEUET	CAMÉLIA	DAHLIA
HONORAIRES MÉDICAUX CONSULTATIONS - VISITES TELECONSULTATION	100 % de la BR	100 % de la BR	170 % de la BR médecins DPTM / 150 % de la BR médecins non DPTM	250 % de la BR médecins DPTM / 200 % de la BR médecins non DPTM
ANALYSES AUXILIAIRES MÉDICAUX : kinésithérapeutes, infirmiers, orthophonistes)	100 % de la BR 100 % de la BR	100 % de la BR 100 % de la BR	150 % de la BR 150 % de la BR	250 % de la BR 250 % de la BR
ACTES DE CHIRURGIE en cabinet ou en ambulatoire	100 % de la BR	100 % de la BR	170 % de la BR médecins DPTM / 150 % de la BR médecins non DPTM	250 % de la BR médecins DPTM / 200 % de la BR médecins non DPTM
RADIOLOGIE ACTES D'IMAGERIE - D'ECHOGRAPHIE	100 % de la BR	100 % de la BR	170 % de la BR médecins DPTM / 150 % de la BR médecins non DPTM	250 % de la BR médecins DPTM / 200 % de la BR médecins non DPTM
ACTES TECHNIQUES MÉDICAUX	100 % de la BR	100 % de la BR	170 % de la BR médecins DPTM / 150 % de la BR médecins non DPTM	250 % de la BR médecins DPTM / 200 % de la BR médecins non DPTM
PHARMACIE Prise en charge par la Sécurité sociale Automédication - Homéopathie ⁽¹⁾ non prise en charge par la Sécurité sociale	100 % de la BR -	100 % de la BR 45 € par année civile	100 % de la BR 60 € par année civile	100 % de la BR 75 € par année civile
DENTAIRE SOINS ORTHODONTIE prise en charge par la Sécurité sociale ORTHODONTIE non prise en charge par la Sécurité sociale PROTHÈSES prises en charge par la Sécurité sociale PROTHÈSES non prises en charge par la Sécurité sociale (hors prothèses provisoires) IMPLANTS non pris en charge par la Sécurité sociale PARODONTOLOGIE non prise en charge par la Sécurité sociale (code de regroupement CCAM TDS **)	100 % de la BR 100 % de la BR - - -	150 % de la BR 150 % de la BR 150 % de la BR 150 % de la BR -	200 % de la BR 200 % de la BR 200 % de la BR 200 % de la BR 200 % de la BR	250 % de la BR 250 % de la BR 250 % de la BR 250 % de la BR 250 % de la BR
PARODONTOLOGIE acceptée par la Sécurité sociale	Le remboursement est effectué sur la base des soins dentaires	Le remboursement est effectué sur la base des soins dentaires	Le remboursement est effectué sur la base des soins dentaires	Le remboursement est effectué sur la base des soins dentaires
OPTIQUE	1 équipement (monture + 2 verres) avec un maximum de 50 € par monture	1 équipement (monture + 2 verres) avec un maximum de 100 € par monture	1 équipement (monture + 2 verres) avec un maximum de 150 € par monture	1 équipement (monture + 2 verres) avec un maximum de 150 € par monture
Monture + 2 verres simples	50 €	100 €	200 €	300 €
Monture + 1 verre simple + 1 verre complexe ou hyper complexe	125 €	150 €	225 €	325 €
Monture + 2 verres complexes ou hypercomplexes	200 €	200 €	250 €	350 €
LENTILLES prises ou non en charge par la Sécurité sociale	100 % de la BR + 50 € par année civile et par bénéficiaire	100 % de la BR + 100 € par année civile et par bénéficiaire	100 % de la BR + 200 € par année civile et par bénéficiaire	100 % de la BR + 300 € par année civile et par bénéficiaire
OPÉRATION DES YEUX (chirurgie réfractive)	-	150 €	250 €	350 €
	Pour les adultes, tous les 2 ans, sauf si évolution de la vue avec un maximum d'un équipement annuel. Pour les mineurs, un équipement annuel. Ces délais débutent à partir de la date d'achat de l'équipement.			

PROTHÈSES MÉDICALES ORTHOPÉDIE (petits et gros appareillages) ACOUSTIQUE	100 % de la BR 100 % de la BR	100 % de la BR 100 % de la BR	150 % de la BR 150 % de la BR	250 % de la BR 250 % de la BR
HOSPITALISATION MÉDICALE ET CHIRURGICALE (hors ambulatoire)	100 % de la BR	100 % de la BR	150 % de la BR	250 % de la BR
FRAIS DE SÉJOUR ACTES CHIRURGICAUX ET D'ANESTHÉSIE / ACTES CHIRURGICAUX D'OBSTÉTRIQUE	100 % de la BR	100 % de la BR	170 % de la BR médecins DPTM / 150 % de la BR médecins non DPTM	250 % de la BR médecins DPTM / 200 % de la BR médecins non DPTM
FORFAIT HOSPITALIER	Frais réels Dans la limite de 30 jours par année civile pour les MAS (Maisons d'Accueil Spécialisées) et EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)			
CHAMBRE PARTICULIÈRE MÉDECINE – CHIRURGIE – MATERNITÉ	-	30€ par jour et par bénéficiaire hors ambulatoire 20 € par jour et par bénéficiaire en ambulatoire	40€ par jour et par bénéficiaire hors ambulatoire 30 € par jour et par bénéficiaire en ambulatoire	50€ par jour et par bénéficiaire hors ambulatoire 40 € par jour et par bénéficiaire en ambulatoire
LIT ACCOMPAGNANT (pour enfant jusqu'à 12 ans)	-	30 € par jour	40 € par jour	50 € par jour
TRANSPORT TERRESTRE	100 % de la BR	100 % de la BR	150 % de la BR	250 % de la BR
CURE THERMALE prise en charge par la Sécurité sociale : transport terrestre, soins, hébergement	-	100 € par cure	150 € par cure	250 € par cure
MATERNITÉ (Adoption, tous frais liés à la maternité)	-	150 € par enfant Prime doublée en cas de naissance gémellaire	200 € par enfant Prime doublée en cas de naissance gémellaire	250 € par enfant Prime doublée en cas de naissance gémellaire
PRÉVENTION OSTÉOPATHE par un praticien possédant un diplôme d'Etat – CHIROPRACTEUR– ACUPUNCTEUR DIÉTÉTICIEN SEVRAGE TABAGIQUE (médicaments, patches)*** CONTRACEPTIFS non pris en charge par la Sécurité sociale (pilules de nouvelle génération, patches, préservatifs) ⁽¹⁾	-	30 € par séance (dans la limite de 3 séances par année civile)	40 € par séance (dans la limite de 3 séances par année civile)	50 € par séance (dans la limite de 3 séances par année civile)
PARTICIPATION FORFAITAIRE ACTES LOURDS	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
SMI ASSISTANCE	Garantie souscrite auprès de FIDELIA			

Prestations de l'année 2018

(1) Sur présentation de la facture

* Les médecins « DPTM » sont ceux ayant adhéré à l'un des Dispositifs de Pratique Tarifaire Maîtrisée négociés entre l'Assurance Maladie et les organisations représentatives de médecins. Ce dispositif regroupe aujourd'hui les médecins de secteur 2 qui seraient toujours bénéficiaires d'un Contrat d'Accès aux Soins (Médecins CAS), ainsi que les médecins ayant souscrit l'OPTAM ou l'OPTAM CO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée /Chirurgie-Obstétrique). A noter : depuis le 1er janvier 2017, ces derniers dispositifs se sont substitués au Contrat d'accès aux soins précédemment en vigueur. Les médecins ayant adhéré à l'un de ces dispositifs s'engagent à pratiquer des dépassements d'honoraires modérés. Pour savoir si votre médecin adhère à l'un de ces dispositifs ou non, rendez-vous sur <http://ameli-direct.ameli.fr/>.

** Le code de nomenclature sécurité sociale TDS concerne uniquement les actes sur tissu de soutien de la dent.
*** Sur présentation de la facture et du décompte de la Sécurité sociale dans la limite des frais réels engagés.

BR = Base de Remboursement de la Sécurité sociale. Les montants de garanties exprimés en euros sont en complément des remboursements de la Sécurité sociale. En secteur non conventionné, les remboursements sont basés sur le Tarif d'Autorité. L'orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale est limitée à 6 semestres.

Les garanties « Cure thermique » sont acquises uniquement lorsque la cure thermique est prise en charge par la Sécurité sociale. Toutefois, si cette dernière n'intervient pas pour les frais d'hébergement, le forfait garanti par la formule est remboursé. Les présentes garanties sont considérées comme responsables et sont susceptibles d'évoluer en fonction des règles relatives aux contrats dits « responsables » fixées par l'article L.871-1 du Code de la Sécurité sociale et ses textes d'application et ce, afin de conserver le bénéfice des avantages fiscaux et sociaux accordés à ce type de contrat.

- | **Une couverture complète** qui rembourse certaines prestations non prises en charge par la Sécurité sociale
- | **Une cotisation adaptée** à votre budget et des remboursements sous 48h
- | **L'accès à un réseau de soins** de 7 300 professionnels de santé partout en France pour diminuer votre reste à charge
- | **Une assistance personnalisée 24h/24 et 7j/7** pour vous accompagner
- | **Des applications web** pour faciliter votre parcours de soin : santé, bien-être et prévention
- | **Une gestion en ligne simplifiée** et sécurisée à partir de votre espace adhérent

PARIS - LYON - CAYENNE | www.mutuelle-smi.com

Document à caractère promotionnel

SMI, Mutuelle régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité
SIREN 784 669 954 | Agréée pour les branches 1, 2, 20 et 21
Siège social : 2, rue de Laborde - CS 40041 - 75374 Paris Cedex 08

